|  |
| --- |
| **Renseignements sur le (la) candidat(e)** \*veuillez prendre note que la mise en candidature d’anciens récipiendaires de ce prix n’est pas autorisée |
| Nom de l'établissement/l'équipe/le groupe: |
| Établissement ou organisation : |
| Poste occupé : |
| Téléphone : |
| Courriel : |
| Au moins UN MEMBRE de l’équipe doivent être membres de CALAS/ACSAL.:  OUI ou NON |

|  |  |
| --- | --- |
| **Coordonnées du (de la) proposant(e): \*** La proposition peut venir d’une personne de l’équipe ou extérieure à celle-ci. | |
| Nom : | Titre du poste: |
| Adresse : | Ville: |
| Province : | Code Postal : |
| Téléphone : | Courriel : |
| Le (la) proposant(e) est membre en règle de CALAS/ACSAL :  OUI ou NON | |
| Cette récompense est remise au groupe de personnes qui montre le mieux sa capacité à travailler en équipe, selon ce qu’auront décidé nos juges. Le groupe est encouragé à utiliser la bourse pour commanditer la célébration de leurs réalisations en tant qu’équipe. Le prix sera remis par un représentant de Perotech durant la cérémonie de remise des prix des services aux membres, lors du symposium annuel.  Un comité de sélection évaluera les candidatures soumises à partir des critères suivants:   * Faire la promotion du respect, du soutien et de l’intégration dans le milieu de travail. * Travailler en collaboration, de façon respectueuse, avec d’autres équipes ou unités, et encourager l’ouverture par l’échange d’idées et de responsabilités et la recherche de solutions convenables aux problèmes rencontrés. * Montrer l’importance qu’elle accorde à l’excellence fonctionnelle et à l’excellence du service. * Tout groupe de personnes qui, dans leur lieu de travail, est établi comme étant membres d’une même division, d’un même service ou d’un même groupe. Ces personnes n’ont PAS obligatoirement à faire partie du même service, mais doivent être officiellement organisées en tant que groupe dans leur lieu de travail. L’équipe sera soit permanente, soit formée pour atteindre un objectif à court terme. L’équipe sera composée d’un minimum de 5 personnes et d’un maximum de 15. * Le (la) PROPOSANT(E) et au moins UN MEMBRE de l’équipe doivent être membres de CALAS/ACSAL. | |

Veuillez entrer au moins deux (2) références et leurs coordonnées d’appui de la part d’intervenants qui ont bénéficié des services de l’équipe. CALAS/ACSAL communiquera avec ces personnes au sujet de leurs lettres de recommandation.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Nom | Téléphone | Courriel |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |

Veuillez joindre une lettre de mise en candidature ici. Envoyez le formulaire rempli accompagné de la lettre de mise en candidature, à [awards@calas-acsal.org](mailto:awards@calas-acsal.org) au plus tard le **23 avril 2021**. Merci!